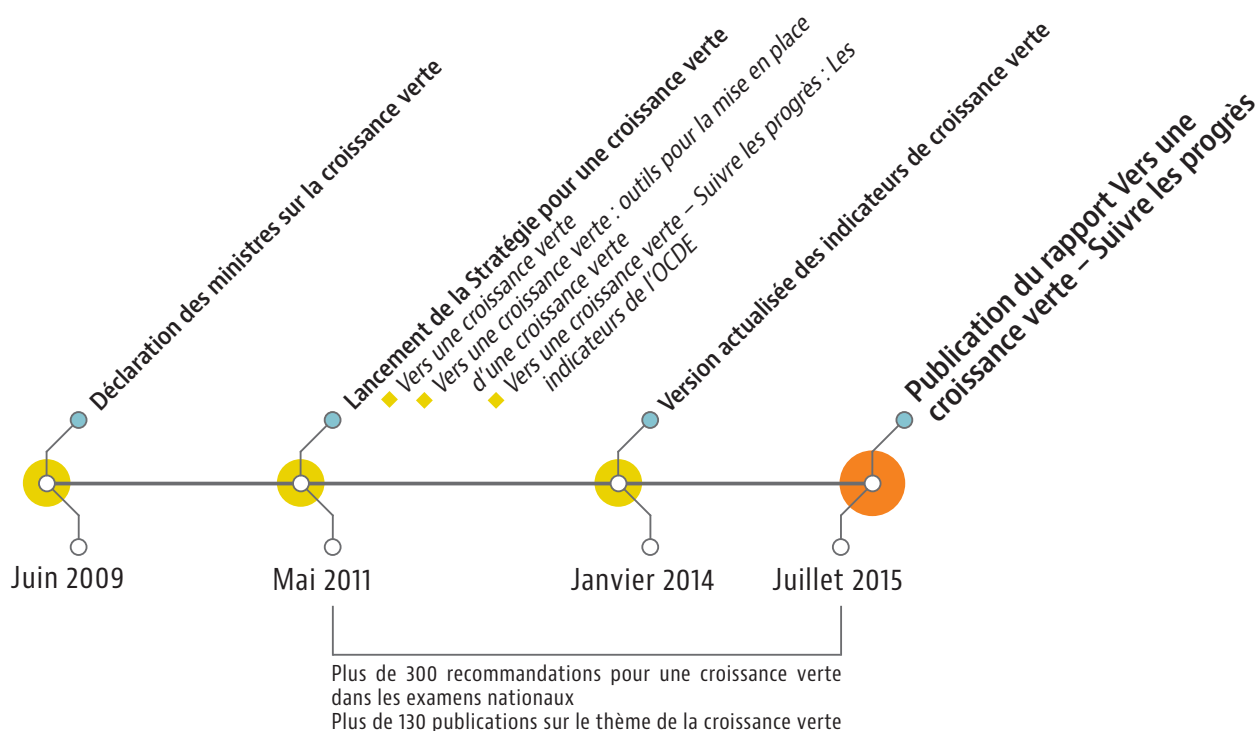


# CADRE FAVORISANT L'ALIGNEMENT DES **OBJECTIFS** ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Ce chapitre présente les grandes lignes de la Stratégie pour une croissance verte de 2011, qui serviront de toile de fond à ce rapport. La Stratégie pour une croissance verte définit un cadre permettant aux gouvernements de stimuler la croissance et le développement économiques, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux indispensables au bien-être de l'humanité. Les quatre principaux volets de la stratégie sont présentés : ils consistent à aligner les objectifs économiques et environnementaux ; mettre en œuvre les cadres d'action nécessaires pour tarifier la pollution et promouvoir une utilisation efficace des ressources, et aligner les politiques sectorielles sur les objectifs de croissance verte ; prendre en charge les conséquences sociales de la croissance verte ; et instaurer des mécanismes pour évaluer et suivre les progrès réalisés.

La Stratégie pour une croissance verte de 2011 a apporté aux gouvernements une première série d'orientations importantes pour promouvoir la croissance tout en préservant le capital naturel. Ce chapitre passe en revue ses principaux éléments, qui serviront de toile de fond au présent rapport.



### **La Stratégie pour une croissance verte de 2011 : allier croissance et souci de l'environnement.**

En 2009, reconnaissant le risque de retour au « laisser faire » après la crise<sup>1</sup>, les ministres des pays de l'OCDE ont convenu d'accentuer les efforts de mise en œuvre des stratégies de croissance verte dans le cadre des réponses apportées à la crise financière. Ils ont invité l'OCDE à élaborer une Stratégie pour une croissance verte afin d'appuyer l'action des pays membres et des économies partenaires de l'OCDE en vue du redressement économique et d'une croissance écologiquement et socialement durable. La Stratégie pour une croissance verte de 2011 répond à ce mandat (OCDE, 2011a, 2011b, 2011c, 2011d). Elle offre aux gouvernements un cadre pour stimuler la croissance et le développement économiques, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux indispensables au bien-être de l'humanité. La croissance verte a un plan d'action plus étroit que le concept apparenté de développement durable. Elle entend plus précisément faire progresser l'articulation économie-environnement, en favorisant l'innovation, l'investissement et la compétition qui peuvent générer de nouvelles sources de croissance économique compatibles avec des écosystèmes solides et durables (OECD, 2011a).

## **LA STRATÉGIE POUR UNE CROISSANCE VERTE**

**Redéfinir la croissance est une nécessité.** De nouvelles opportunités économiques sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie d'une population mondiale toujours plus nombreuse. Or, la croissance et le développement se trouvent de plus en plus menacés par les impacts négatifs des modèles de croissance traditionnels sur l'environnement physique dont dépend en définitive le bien-être de l'homme.

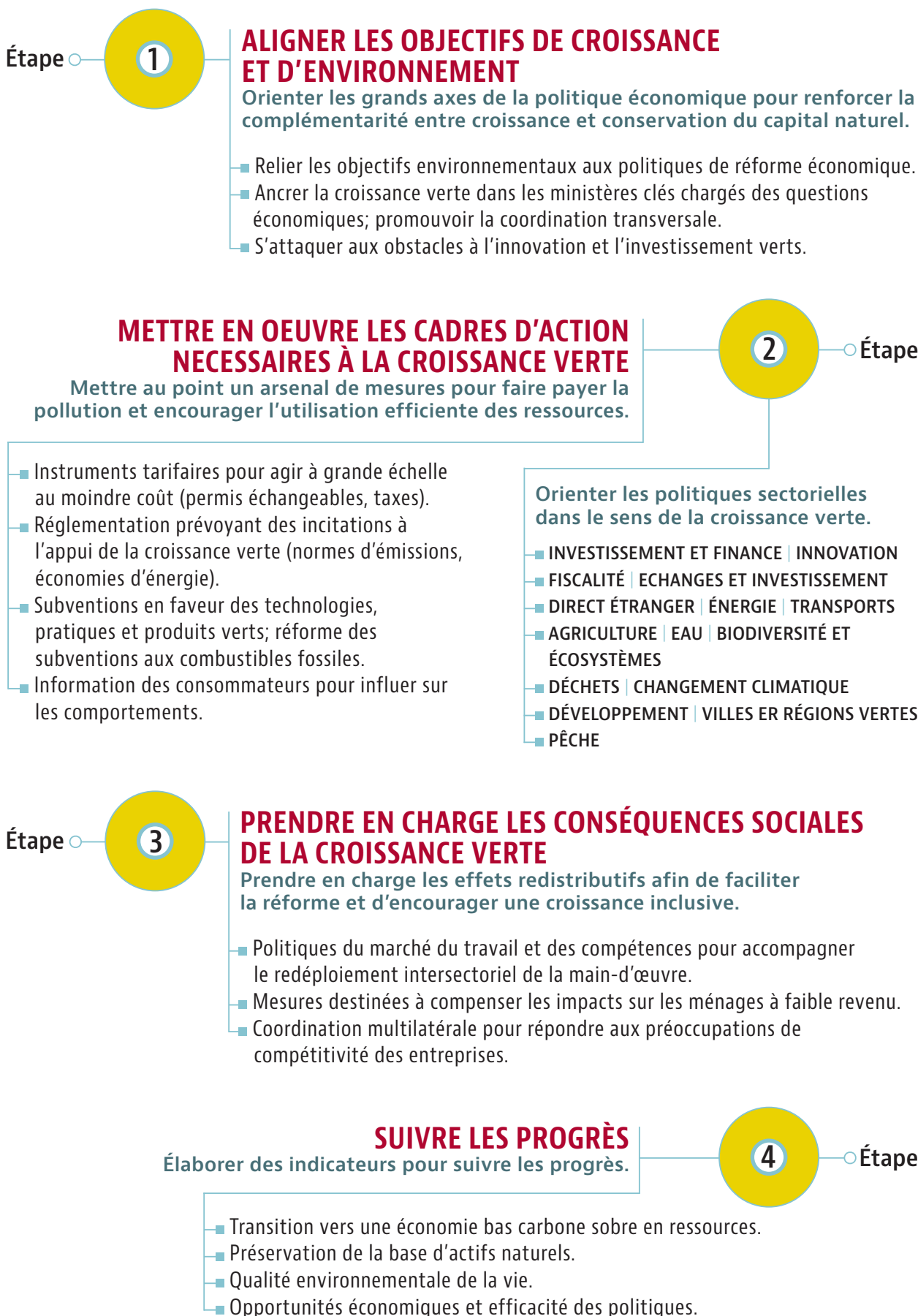
**La raréfaction de l'eau, l'exacerbation des pénuries de ressources, l'aggravation de la pollution, le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité sont autant de phénomènes qui pourraient compromettre la croissance.** Les déséquilibres qui frappent les systèmes naturels risquent d'avoir des effets plus profonds, soudains et extrêmement préjudiciables à l'environnement, que l'expérience passée ne permet pas nécessairement de prévoir. Le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité en particulier font peser des risques systémiques sur la croissance, le capital physique se trouvant plus particulièrement exposé en raison de l'intensification et de la multiplication des tempêtes, des sécheresses et des inondations, ainsi que pour les services écosystémiques essentiels tels que la purification de l'eau, la protection contre les inondations et la séquestration du carbone. Les circonstances diffèrent selon les pays, mais l'érosion du capital naturel et son remplacement par un capital physique toujours plus coûteux et

**Le capital naturel : un pilier de la croissance.** limité risquent de provoquer des pénuries de ressources qui pourraient compromettre les gains attendus de l'activité économique future et contrarier la croissance.

**La mauvaise gestion et la sous-évaluation des ressources naturelles, notamment des terres et des écosystèmes, peuvent aussi entraîner des coûts humains et économiques considérables.** Par exemple, le coût social de la pollution atmosphérique, en termes d'années de vie perdues et de répercussions sur la santé, a été estimé à 1 700 millions USD (dollars des États-Unis) en 2010 dans les seuls pays de l'OCDE (OCDE, 2014), 1 300 millions USD en Chine et à 2 500 millions USD en Inde. Ces coûts ne sont pas pris en compte dans la définition étroite de la croissance économique, notamment du produit intérieur brut (PIB) ; c'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser des mesures plus complètes de la prospérité, reconnaissant le rôle du capital naturel dans la croissance économique et le bien-être humain, ainsi que les limites et les coûts des technologies de production et des comportements de consommation actuels.

**La croissance verte peut aussi créer des opportunités,** par exemple en développant les marchés des technologies, procédés et services verts, en renforçant la confiance des marchés grâce à des politiques environnementales plus claires et en encourageant l'innovation et les gains d'efficacité. Les emplois nouvellement créés, la gestion efficace des ressources naturelles et les gains de productivité pourront aussi générer de nouvelles opportunités économiques (OCDE, 2011a).

**La croissance verte en quatre étapes.** La Stratégie pour une croissance verte définit un cadre permettant aux gouvernements de promouvoir la croissance économique tout en préservant le capital naturel. Elle propose quatre grandes étapes : aligner les objectifs économiques et environnementaux ; mettre en œuvre les cadres d'action nécessaires pour tarifier la pollution et promouvoir une utilisation efficace des ressources ; prendre en charge les conséquences sociales de la croissance verte ; et instaurer des mécanismes pour évaluer et suivre les progrès (graphique 1.1).



## ÉTAPE 1 : Aligner croissance économique et objectifs environnementaux.

### Inscrire les problématiques environnementales au cœur de la prise de décisions économiques.

Les risques environnementaux peuvent compromettre la croissance et le bien-être ; les politiques économiques qui visent à promouvoir la croissance et améliorer les conditions de vie doivent donc

**Il n'y a pas de prescription universelle, mais tous les pays doivent concilier priorités économiques et environnementales pour parvenir à une croissance verte.**

tenir compte de ces risques. Il convient par conséquent d'aligner les objectifs de croissance économique et les objectifs environnementaux dans un ensemble de critères cohérent et d'inscrire la prise de décisions économiques dans une perspective à plus long terme.

La croissance verte ne renvoie pas à une prescription universelle : elle dépend du cadre d'action et du dispositif institutionnel en place, du niveau de développement, de la dotation en ressources et des points de pression environnementale. Il lui faut néanmoins s'appuyer sur des mesures-cadres pour renforcer conjointement la croissance économique et la préservation du capital naturel. La croissance verte dépend en outre d'une bonne politique économique, car une économie ajustable et dynamique aura pour effet de stimuler la transition. Si elles sont judicieusement conçues et respectées, les dispositions budgétaires et réglementaires fondamentales encadrant la croissance dans des domaines tels que la fiscalité et la concurrence peuvent permettre d'optimiser l'allocation des ressources. Elles peuvent aussi découpler l'activité économique de l'érosion du capital naturel et engendrer de nouvelles sources de croissance plus respectueuses de l'environnement. La difficulté consiste à réunir les paramètres économiques essentiels dans un cadre logique et cohérent à long terme, qui tienne pleinement compte de la valeur du capital naturel comme critère de croissance et favorise la recherche d'options économes et efficaces pour alléger les pressions environnementales et éviter de franchir les seuils critiques.

En premier lieu, les gouvernements nationaux doivent établir leurs priorités environnementales en évaluant les conditions et les risques environnementaux à long terme, ainsi que les options et domaines d'intervention présentant le meilleur rapport coût-efficacité (par exemple, gérer la rareté de l'eau et favoriser l'innovation environnementale) en se basant sur des analyses coûts-bénéfices robustes. Dans un second temps, ils doivent associer objectifs environnementaux et priorités de la réforme économique. Les stratégies de croissance verte devront cibler les domaines d'interaction manifestement bénéfique entre les politiques environnementale et économique. Elles doivent étudier les relations entre les priorités de la réforme économique et les principales contraintes pesant sur la croissance verte, en s'attachant par exemple à améliorer les infrastructures ou la qualité des politiques d'innovation.

**Les ministères des Finances et de l'Économie et les ministères de l'Environnement auront un rôle important à jouer pour intégrer les objectifs de croissance verte dans les politiques économiques et la planification du développement au sens large.** La plupart des pays auront besoin de nouveaux dispositifs de gouvernance pour harmoniser les politiques économiques et environnementales et lutter contre l'inertie institutionnelle. Il conviendra, pour inscrire la croissance verte au cœur des processus décisionnels, d'exercer un leadership aux plus hauts niveaux de responsabilité, de stimuler la coopération entre les ministères concernés et les différents niveaux d'administration, de renforcer les capacités, et d'intégrer les aspects environnementaux dans les plans nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté.

**Les stratégies de croissance verte doivent systématiquement diagnostiquer et traiter les contraintes ou distorsions économiques limitant le rendement de l'innovation et des investissements verts afin d'éviter qu'elles freinent la réforme.** Il pourrait ainsi être nécessaire de réformer la réglementation des marchés des produits pour renforcer la concurrence dans les industries de réseau qui ont un impact environnemental important (secteur de l'électricité, par exemple) ou qui contrôlent des services environnementaux stratégiques (secteur de l'eau, par exemple). L'élimination des contraintes institutionnelles et réglementaires qui protègent les entreprises en place et imposent des conditions sévères aux nouveaux arrivants peut contribuer à générer de nouvelles activités économiques plus respectueuses de l'environnement.

## ÉTAPE 2 : Mettre en œuvre les cadres nécessaires à la croissance verte

Élaborer des politiques qui attribuent un prix à la pollution et comportent des mesures incitatives pour encourager l'utilisation efficace des ressources. Différents moyens d'action peuvent être appliqués à cette fin.

### Au-delà des moyens d'action de base, la politique sectorielle doit être axée sur la croissance verte.

- **Les instruments tarifaires** : les instruments tarifaires, tels que les systèmes de permis négociables et les taxes, permettent d'agir à grande échelle pour réduire les dommages environnementaux au moindre coût et doivent occuper une place centrale dans les politiques de croissance verte (OCDE, 2013a). Ils stimulent les gains d'efficacité, l'innovation et l'investissement verts. Point important, un recours plus fréquent ou plus rationnel aux taxes environnementales peut aussi favoriser la réforme au profit de la croissance (en déplaçant la charge fiscale de façon à abandonner les taxes distorsives, comme l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés) et contribuer à l'assainissement des finances publiques (en réduisant les déficits publics et le gonflement de la dette publique).

- **La réglementation** : dans certains cas, elle peut se révéler plus adaptée que les instruments tarifaires (auxquels elle peut aussi apporter un complément important). La réglementation donne la possibilité d'encourager la croissance verte au moyen d'outils tels que les normes d'émissions ou des mesures visant une meilleure utilisation des ressources (normes d'efficacité énergétique, par exemple). Selon leur conception, les instruments réglementaires peuvent s'avérer moins efficaces que les instruments tarifaires directs, mais peuvent être utiles pour faire progresser la réforme dans des pays où la population est fortement opposée à une réforme tarifaire et dans les domaines peu réactifs aux signaux-prix.

- **Les subventions** : les responsables publics recourent couramment aux subventions pour promouvoir des technologies nouvelles encore immatures et rééquilibrer les incitations en faveur de produits et pratiques plus favorables à l'environnement. La recherche d'une croissance verte passe aussi par l'élimination des subventions accordées à certaines formes d'exploitation des ressources préjudiciables à l'environnement. Les aides à la production et à la consommation de combustibles fossiles en sont un exemple éloquent. En 2013, la consommation de combustibles fossiles, principalement dans les économies en développement et émergentes, ont représenté un total de 548 milliards USD, soit plus de quatre fois le montant consacré aux énergies renouvelables (Agence internationale de l'énergie [AIE], 2013). Dans les pays de l'OCDE, le soutien à la consommation et à la production de combustibles fossiles a oscillé entre 55 et 90 milliards USD entre 2005 et 2011 (OECD, 2013b). Les aides aux combustibles fossiles ne sont qu'un exemple parmi d'autres de subventions écologiquement dommageables : de nombreux autres domaines (notamment l'agriculture) méritent d'être pris en considération.

- **Guider le comportement des consommateurs** : l'information peut rendre les consommateurs et les entreprises plus réactifs aux signaux-prix en soulignant les conséquences environnementales négatives de certaines activités, les économies réalisables à plus long terme grâce aux produits plus verts et l'existence d'alternatives plus propres.

**Aligner les politiques sectorielles sur les objectifs de croissance verte.** Des mesures réglementaires seront nécessaires pour orienter les politiques sectorielles et thématiques actuelles dans le sens de la croissance verte et éliminer les principaux obstacles ou distorsions. Faut d'harmonisation suffisante, les politiques sectorielles (tout comme les paramètres fondamentaux de la croissance) risquent de créer des obstacles indésirables à la réforme (encadré 1.1).

Le Conseil de l'OCDE, à sa réunion ministérielle (RCM) de 2014, a invité l'Organisation à examiner les moyens de mieux harmoniser les politiques menées dans différents domaines afin d'opérer une transition réussie vers une économie durable, sobre en carbone et résiliente face au changement climatique, et à présenter un rapport à la RCM de 2015. Si les mesures de réduction des émissions sont essentielles, les politiques climatiques recouvrent nécessairement de nombreux autres domaines : les moyens d'action et les signaux économiques requis transcendent les cadres d'action existants, croisent d'autres objectifs et interagissent avec les instruments qui leur sont associés. Cette situation peut donner lieu à des frictions et des effets indésirables ou générer des mesures contradictoires.

Le projet « Harmoniser les politiques au service de la transition vers une économie sobre en carbone » met en évidence les défauts d'alignement qui nuisent à l'efficacité des politiques bas carbone et donne des orientations sur la façon d'y remédier. Il cherche à élargir l'examen des politiques climatiques pour y associer les ministres et administrations qui ne sont généralement pas amenés à y participer, en reconnaissant le rôle important qu'ils puissent jouer dans les efforts de réduction des émissions au moindre coût.

### ÉTAPE 3 : Prendre en charge les conséquences sociales de la croissance verte

**Des mesures d'accompagnement peuvent permettre de limiter le plus possible les conséquences négatives à court terme sur le marché du travail de la transition vers une croissance verte.**

Il est peu probable que la croissance verte procure des gains exceptionnels en termes d'emploi ou provoque des redéploiements massifs, même si elle génère de nouveaux emplois dans les secteurs porteurs comme celui des énergies renouvelables. La croissance verte gagnant du terrain, les industries plus polluantes devront modifier radicalement leurs choix technologiques ou éliminer des emplois. Pour ce qui est de la main-d'œuvre, un nombre croissant de personnes devra acquérir de nouvelles compétences pour répondre aux critères des emplois verts, qu'ils soient nouvellement créés ou seulement réaménagés. Les politiques du marché du travail et de développement des compétences ont un rôle crucial à jouer pour limiter les blocages dus aux déficits de compétences, prévenir la hausse du chômage structurel et accompagner la transition de la main-d'œuvre des secteurs en perte de vitesse vers les secteurs de croissance. Ces changements pourraient avoir des effets importants sur les revenus de certains, aussi conviendra-t-il de veiller à la répartition équitable des gains et des pertes.

**Les impacts potentiels sur le marché du travail, les ménages et les entreprises doivent tous être considérés dans le cadre de la réforme.**

**Tenir compte des effets régressifs de la réforme.** Certaines mesures visant promouvoir la croissance verte pourraient avoir des répercussions disproportionnées sur les ménages pauvres. Il pourra s'avérer nécessaire de mettre en place, ne serait-ce qu'à titre transitoire, des programmes de compensation ciblée qui iraient plus loin que les programmes de compensation inhérents à tout bon dispositif fiscal et social. Ces mesures compensatoires ciblées revêtiront une importance particulière sur les marchés émergents et en développement, où les filets de protection sociale sont moins développés et où certains groupes de population risquent de subir plus particulièrement les coûts de la transition vers une croissance verte.

**Étudier les préoccupations du monde des affaires concernant les effets potentiels sur la compétitivité.** Les entreprises peuvent faire valoir que la croissance verte fait augmenter leurs coûts au détriment de leur compétitivité (notamment par rapport aux concurrents étrangers qui opèrent dans des cadres environnementaux moins contraignants) ou des retours sur investissement. Pour évaluer l'ampleur des pertes subies – qui sont généralement associées aux mesures d'atténuation climatique – il importe de comprendre comment l'ensemble de l'économie parviendra à s'adapter à la nouvelle réglementation environnementale. Certains mécanismes, notamment de coordination multilatérale des politiques, pourraient être nécessaires pour remédier aux effets des « paradis de pollueurs », qui font que les marchés étrangers récupèrent la production perdue par les entreprises locales.<sup>2</sup>

## TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE SOBRE EN RESSOURCES

Les ressources et services environnementaux sont-ils utilisés de façon efficiente?



Productivité carbone



Productivité énergie

- Productivité énergétique PIB par unité d'ATEP
- Intensité énergétique par secteur
- Part des énergies renouvelables



Productivité des ressources

- Productivité matérielle basée sur la demande
- Intensité de production des déchets / taux de valorisation
- Flux et bilans d'éléments nutritifs



Productivité hydrique



Productivité (multifactorielle) de l'ensemble de l'économie, comprenant les services environnementaux

## BASE D'ACTIFS NATURELS

Les ressources environnementales et économiques sont-elles préservées, pour accompagner la croissance de demain?



Indice des ressources naturelles



Eau douce



Forêts



Ressources halieutiques



Ressources minérales



Terres



Sols



Espèces sauvages

## QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA VIE

En quoi l'état de l'environnement influe-t-il sur les conditions de vie? De quel type d'accès aux aménités et services environnementaux le public dispose-t-il?



Problèmes sanitaires induits par l'environnement et coûts associés



Exposition aux risques naturels ou industriels et pertes économiques connexes



Accès au traitement des eaux usées et à l'eau potable

- Population raccordée à une station d'épuration
- Population ayant accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

## OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET EFFICACITÉ DES POLITIQUES

La politique actuelle de croissance verte est-elle efficace? Les opportunités économiques associées à la transition sont-elles mises à profit?



Dépense de R-D intéressant la croissance verte



Brevets intéressant la croissance verte



Innovation environnementale dans tous les secteurs



Production de biens et services environnementaux



Flux financiers internationaux intéressant la croissance verte



Fiscalité environnementale



Prix de l'énergie



Tarifcation de l'eau et recouvrement des coûts



Réglementation et méthodes de gestion



Formation et développement des compétences



## ÉTAPE 4 : Mettre en œuvre des mécanismes pour évaluer et suivre les progrès réalisés sur la voie de la croissance verte

La Stratégie pour une croissance verte propose 26 indicateurs pour suivre les progrès – notamment au niveau international, dans quatre domaines (graphique 1.2). Le premier renvoie à la transition vers une économie bas-carbone, sobre en ressources – quelle est la productivité des actifs environnementaux et des ressources naturelles ? Le deuxième renvoie à la base d'actifs naturels – l'érosion du stock d'actifs naturels représente- un risque pour la croissance. Le troisième, à la qualité environnementale de la vie – quels sont les effets directs de l'environnement sur le bien-être ? Le quatrième, aux opportunités économiques et à l'efficacité des politiques– dans quelle mesure les politiques produisent-elles une croissance verte et les opportunités économiques qui en découlent ? Ces indicateurs tentent de mieux cerner l'efficacité des politiques pour donner corps à la croissance verte. Les indicateurs reflétant les caractéristiques socio-économiques de la croissance (par exemple, la croissance, la productivité et la compétitivité économiques, et les marchés de l'emploi, l'éducation et les revenus) peuvent donner une image d'ensemble, en permettant de suivre les effets des politiques de croissance verte sur la croissance et en faisant le lien avec les objectifs sociaux, tels que la réduction de la pauvreté, l'équité sociale et l'inclusion.<sup>3</sup>

**La proposition de 2011 visant la poursuite des travaux sur la croissance verte.** Le dispositif de la Stratégie pour une croissance verte a planifié un programme de travail à plus longue échéance pour appuyer les efforts de mise en œuvre des pays autour de trois grands axes. Le premier consiste à intégrer systématiquement les analyses de la croissance verte dans le travail de suivi des politiques nationales de l'OCDE, de façon à adapter les conseils au niveau national et apporter aux pays des orientations ciblées pour aller de l'avant. Le second vise à poursuivre les travaux sur les indicateurs de croissance verte pour tenter d'apparier le cadre proposé pour les indicateurs de l'OCDE et les données comparables disponibles au plan international et renforcer le suivi de la transition au niveau des pays. Le dernier concerne la réalisation d'études sectorielles et thématiques afin d'obtenir des indications plus concrètes sur la façon de promouvoir la croissance verte dans les secteurs pertinents, notamment l'agriculture, l'énergie, l'eau, la biodiversité et la coopération pour le développement. La proposition insistait par ailleurs sur la nécessité d'analyser plus avant les coûts et les avantages des différents moyens d'action et d'étudier la possibilité de mettre au point un outil d'analyse transnational pour mettre en évidence les domaines d'action prioritaires dans chaque pays. L'analyse qui figure dans ce rapport s'appuie sur le travail effectué dans ces domaines depuis 2011. Strategy package mapped a longer-term work agenda to support country implementation across three main areas. First, it proposed mainstreaming green growth analysis into OECD country surveillance exercises, thereby tailoring advice to the national level and providing targeted guidance for progress. Second, it proposed undertaking further work on green growth indicators to meet the challenge of matching the proposed OECD indicator framework with available internationally comparable data and improve the ability to track the transition at the country level. Finally, it proposed carrying out sectoral and issue-specific studies to provide more concrete insights into greening growth across relevant areas, including agriculture, energy, water, biodiversity and development co-operation. The proposal also flagged the need for further analysis on the costs and benefits of various policy instruments, as well as the possibility of developing a cross-country analytical tool to identify country-specific policy priorities. The analysis in this report is informed by work undertaken across these areas since 2011.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIE (2013), *World Energy Outlook 2013*, AIE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2013-en>.
- OCDE (2014), *Le coût de la pollution de l'air: Impacts sanitaires du transport routier*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264220522-fr>.
- OCDE (2013a), *Prix effectifs du carbone*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264197138-fr>.
- OCDE (2013b), *Inventory of Estimated Budgetary Support and Tax Expenditures for Fossil Fuels 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187610-en>.
- OCDE (2011a), *Vers une croissance verte*, Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/978926411332-fr>.
- OCDE (2011b), *Vers une croissance verte : Résumé à l'intention des décideurs*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf>.
- OCDE (2011c), *Outils pour la mise en place d'une croissance verte*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48033481.pdf>.
- OCDE (2011d), *Vers une croissance verte : Suivre les progrès : Les indicateurs de l'OCDE*, Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/978926411370-fr>.

1 Déclaration sur la croissance verte, adoptée à la Réunion du Conseil au niveau des ministres le 25 juin 2009, [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=fr&cote=C/MIN\(2009\)5/ADD1/FINAL](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=fr&cote=C/MIN(2009)5/ADD1/FINAL).

2 Les travaux récents donnent à penser que les conséquences de la réforme environnementales pour la compétitivité sont largement surestimées par l'industrie : voir le chapitre 4.

3 La panoplie d'indicateurs de croissance verte de l'OCDE est reflétée dans le travail commun effectué par l'OCDE, le Global Green Growth Institute, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale dans le cadre de la Plate-forme de connaissances sur la croissance verte comportant des mesures et indicateurs de croissance verte (voir « *Moving Towards a Common Approach on Green Growth Indicators* », [www.greengrowthknowledge.org/resource/moving-towards-common-approach-green-growth-indicators](http://www.greengrowthknowledge.org/resource/moving-towards-common-approach-green-growth-indicators)).



Extrait de :  
**Towards Green Growth?**  
Tracking Progress

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264234437-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2015), « Cadre favorisant l'alignement des objectifs économiques et environnementaux », dans *Towards Green Growth? : Tracking Progress*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264235663-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).